



Championnats de France des Clubs Slalom Vichy 22 et 23 septembre 2012

Organisation : Canoë Kayak Club de Vichy - Pont de l'Europe - BP 92617- 03206 Vichy

R1 : Raphaël WICHE – 06 30 46 15 56

Juge arbitre : Mme Claude Bervet

Traceurs : Renaud Mary et Emile Devaux

Représentant de la CNA/AFLD : Pierre MENISSIER

Parcours : Rivière artificielle de Vichy- Parcours de classe III – IV, longueur 350m. Débit 8m3/s.

INSCRIPTIONS : http://www.ffck.org/eau_vive/slalom/classement/evenements/voir/2087

Information de dernière minute : l'article RP 65 est modifié en date du 5 septembre 2012 ; Il est permis de doubler monoplace/biplace.

- échéances :

- o Réservation des repas idéalement pour le 10 septembre 2012, merci.
- o clôture des inscriptions > 18 septembre 2012 minuit.

- frais d'inscription : 270€ par club pour le week-end** (chèque à l'ordre de FFCK Slalom)

Ouvreurs : nous contacter via c.k.c.vichy@gmail.com.

HEBERGEMENT : contacter l'Office du Tourisme de Vichy - 04 70 98 71 94
www.vichy@tourisme.com

Restauration sur place : buvette, sandwichs, repas. « Pasta party » samedi soir.

PROGRAMME : deux courses de type E.

Déroulé horaire pour le samedi 22 septembre, courses en individuel.

8h00-9h00 : entraînements sous la responsabilité des clubs (arrêté du 4 mai 1995 ;
<http://www.sportsregions.fr/data/telechargement/16337.pdf>)

8h00- 9h30 : confirmation inscriptions et dossards

8h30 : réunion des chefs d'équipes par le R1 assisté du J.A

9h00 : fin de navigation sur le bassin /montage du bassin

9h00 : réunion des juges /formation nouvelles tablettes tactiles par le JA, Renaud Mary et le responsable des juges ;

9h45 : ouverture/démo en continu selon article RP 10.2

10h00 : approbation tracé, mise en place des juges

10h30 : début Q1 - ordre = K1 H,K1 D,C1H, etc...Intervalle entre chaque concurrent = 30''

13h30 : début Q2 (*repas des juges apportés sur place aux postes de jugement*)

16h40 : début **Finale** Courses individuelles

19h15 : Vin d'honneur.

Déroulé horaire pour le dimanche 23 septembre 2012, courses en équipe.

8h00: fermeture du bassin/réunion des chefs d'équipes par le R1 assisté du J.A

8h-9h30 : remise des dossards

8h00 : début de montage du bassin

8h45 : réunion des juges par le JA et responsable des juges

9h15 : début de la démonstration en continu (article RP 10.2) ; ouvreurs = une équipe en C1 H et une en C2H.

9h45 : approbation du tracé /mise en place des juges

10h15 : début Q1, intervalle entre chaque concurrent = 30''

11h35 : fin Q1 /pause repas des juges/repas des juges apportés sur place aux postes de jugement

12h00 : début Q2

14h00 : Début **Finale** par équipes

15h30 : Podiums / remise des prix aux responsables des clubs ; **présence de ceux-ci obligatoire.**

Aspects réglementaires de la compétition basés sur le règlement Slalom de la FFCK.

Remise des dossards contre un chèque de caution de 200€ par club. Sécurité et conformité du matériel. **En référence à l'article RP 40 du Règlement particulier 2012, pour cette compétition, l'organisateur préconise fortement le port de chaussons, et d'équiper les bateaux de moyens de flottabilité.**

Niveau de pratique : pagaie Verte Eau Vive minimum (articles RG 31 et RG 45). Licences en cours de validité dans le club participant (article RP65), Certificat médical en règle (article RG 46). Chaque club doit fournir deux officiels ayant au minimum le titre de Juge national Slalom. Sanction financière pour non fourniture des officiels par action de course (article RP 20.2).